



Bureau du jeudi 3 février 2022

Membres du Bureau présents :

Leïla BERANI, Benjamin DUVAL, Manuel ETIENNE, Laure MERI, Emilie VIGER

Membres du Bureau excusés :

Zoé ROCLIN, Marinette SLIMANI, Renaud VERDON

Invités permanents :

Louise LEGRAIN, Anaïs LESOURD, Guillemette UNAL

Absents :

Jean-Jacques PARIENTI

Lieu : visio-conférence

Heure de début : 17h00

Quorum atteint : 5/9

Ordre du jour

- 1) CPOM
- 2) Points sur projets

Compte-Rendu

CPOM

Cf diapo n°3 à 4

Une réunion a eu lieu avec l'ARS le 19 janvier dernier afin de discuter du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

Le CPOM précédent est arrivé à échéance fin 2021. Le nouveau CPOM va être contractualisé pour une période de 2 ans (2022-2023) afin d'aller au-delà du prochain renouvellement complet du COREVIH, qui pourra ensuite élaborer un nouveau CPOM.

Les axes du CPOM reprennent ceux élaborés lors du séminaire du bureau et présentés en Assemblée Plénière le 17 novembre 2021. La signature est prévue pour fin mars 2022, après discussions avec l'ARS et la Direction des Affaires Financières du CHU de Rouen.

- Point sur les ressources humaines :

Le CPOM prévoit l'évolution des ressources humaines sur la période 2022-2023. Il est à noter que le poste de chargée de mission recherche (Guillemette Unal) passe de 1 ETP à 0,5 ETP. Il est proposé que l'autre 0,5 ETP soit orienté vers un recrutement pour un temps d'appui à la coordination, en appui aux missions de Louise LEGRAIN, notamment dans l'animation des COPIL CeGIDD et en lien avec la coordination de la santé sexuelle en région. Ce poste serait basé à Caen afin de maintenir une présence de l'équipe du COREVIH en ex Basse-Normandie.

Il est précisé que le temps de coordination médicale est découpé comme suit :

- Manuel ETIENNE : 0,2 ETP (en tant que président)
- Anaïs LESOURD : 0,3 ETP
- Renaud VERDON : 0,2 ETP

Un autre point de vigilance concerne l'impact du Ségur de la Santé, qui doit se concrétiser normalement par des hausses de salaires pour les agents hospitaliers. D'autres COREVIH ont dû se séparer de certains de leurs personnels (en CDD), car l'impact de cette hausse des salaires n'a pas été prise en compte par l'ARS correspondante, qui a transmis au COREVIH un budget constant. La prise en compte de cet « impact Ségur » dans le budget sera discuté avec la DAF et l'ARS.

La demande de renouvellement partiel a également été approuvée par l'ARS. Un appel à candidatures va être publié dans les prochains jours pour une durée d'un mois.

Point sur l'antenne CeGIDD de Dieppe

Cf. diapo n°5 à 6

L'antenne CeGIDD de Dieppe, ouverte en 2019, ne fonctionne plus depuis le début de la crise sanitaire. Une convention liait le CHU de Rouen, établissement porteur, et l'association Œuvre Normande des Mères (ONM), qui assure l'activité CeGIDD à Dieppe. A l'origine, le CHU de Rouen assurait la mise à disposition de ressources médicales et prenait en charge le traitement des analyses biologiques. L'ONM mettait à disposition le temps infirmier et de secrétariat, ainsi que les locaux. Depuis presque 2 ans, l'accès au dépistage du VIH et des IST est donc restreint sur Dieppe du fait de la crise sanitaire, les ressources médicales ayant été pénalisées par la pandémie.

Zoé Roclin, chargée de projet à l'ONM, avait interpellé le bureau du COREVIH à ce sujet, en tant que porteur de la coordination des CeGIDD. Une réunion a donc été organisée fin janvier afin de réunir le CHU de Rouen, l'ONM, l'ARS, le CH de Dieppe pour discuter d'une nouvelle organisation afin de permettre une reprise rapide de l'activité CeGIDD.

A l'issue de cette réunion, il a été décidé qu'une convention tripartite allait être élaborée entre le CHU, l'ONM et le CH de Dieppe. Le CHU doit rester l'établissement porteur (pour des raisons administratives), mais la présence médicale sera assurée par un médecin du CH de Dieppe. Les analyses seront également prises en charge par le laboratoire de ce CH. Dans le cadre de cette convention, le CHU de Rouen reversera les fonds d'une part à l'ONM et d'autre part au CH de Dieppe.

La ré-ouverture est jugée possible avant l'été (mai/juin), à raison d'une demi-journée de consultation par semaine. Une évaluation sera conduite 6 mois après l'ouverture.

Ce délai interroge les membres du bureau, qui indiquent qu'il serait sans doute pertinent d'envisager des antennes CeGIDD mobiles afin de mieux couvrir les territoires, tout en diminuant les frais de structure.

Point sur les projets en cours

Cf. diapo n°7 à 9

- VIH Test :

Un COPIL régional s'est tenu en janvier. Les acteurs régionaux semblent très impliqués et souhaitent une mise en place rapide du dispositif VIH test (ancien ALSO). Néanmoins, l'ARS, la CPAM et les biologistes sont en attente d'instructions au niveau national, notamment pour ce qui concerne les aspects de facturation pour les laboratoires et la communication. Le lancement de ce dispositif est toujours envisagé pour fin mai/début juin, en même temps que la Semaine Nationale de Santé Sexuelle.

- Anaïs Lesourd a travaillé en lien avec le groupe PrEP sur un « Livret PrEP », destiné aux médecins des CeGIDD et à tous les médecins susceptibles de prescrire la PrEP. Celui-ci contient des explications sur les schémas de prescription, des modèles d'ordonnance PrEP et de bilan. Il sera bientôt disponible en téléchargement sur le site du COREVIH.

- Autotests :

Le groupe autotest s'est réuni récemment afin de relancer le projet. Pour l'instant, les membres du groupe se sont prononcés pour un projet d'une durée d'un mois, avec une échéance lors de la Semaine Nationale de Santé Sexuelle et une autre autour du 1^{er} décembre. Les autotests seront demandés par les usagers via un formulaire sur le site du COREVIH. Les CeGIDD seront responsables des envois, en fonction des adresses des personnes. Les autotests seront accompagnés de la brochure du CeGIDD du territoire et d'une lettre d'information.

Le bureau se prononce pour une mise en place pérenne de ce dispositif.

- Communication :

Afin de dynamiser la communication, deux nouveaux outils sont proposés au bureau :

- Quizz : il est demandé à chaque membre du bureau de transmettre 3 questions qui seront ensuite publiées sur le site du COREVIH ;
- Un compte compte instagram du COREVIH est créé, en plus de la page facebook.

Fin de la réunion : 18h30

Le Président du COREVIH Normandie

Pr Manuel ETIENNE